

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
SYSTEME CARDIOVASCULAIRE ET SPORT
3^{ème} Cycle**

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.

ARTICLE I : OBJET ET ENTREE EN VIGUEUR

Il est créé par décision des Conseils des Universités de Bordeaux, Montpellier I et Rennes I, à compter de l'année universitaire 2001-2002 un Diplôme Interuniversitaire intitulé « Système Cardiovasculaire et Sport ».

ARTICLE II : OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux médecins titulaires de la Capacité de Médecine et Biologie du Sport ou d'un Diplôme de Spécialiste en Cardiologie ou aux Internes inscrits en DES de pathologie cardiovasculaire, elle a pour but d'améliorer leurs connaissances sur les spécificités physiologiques cardiovasculaires liées à la pratique du sport, les méthodes de dépistage des anomalies cardiovasculaires et l'aptitude à la pratique sportive en cas de pathologie cardiovasculaire.

ARTICLE III : RESPONSABLE

La formation est placée sous la responsabilité de :

Responsable :

Professeur Frédéric SACHER

Hôpital Cardiologique du Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

E-mail : frederic.sacher@chu-bordeaux.fr

Co-responsable :

Docteur Thomas POSPIECH

Hôpital Cardiologique du Haut-Lévêque

Avenue de Magellan

33604 PESSAC Cedex

E-mail : dr.th.pospiech@gmail.com

ARTICLE IV : ORGANISATION DE LA FORMATION

A) Capacité d'accueil :

15 étudiants au minimum et 25 au maximum par université.

B) Durée des études : une année universitaire.

La formation a lieu tous les ans.

C) Enseignements, lieux de formation :

La formation comprend 3 modules :

- a. *Module de l'Université de Rennes I :*
Physiologie, Physiopathologie et exploration du système cardiovasculaire à l'exercice,
- b. *Module de l'Université de Bordeaux :*
Dépistage des anomalies cardiovasculaires et habilitations pour la pratique de l'activité physique et sportive,
- c. *Module de l'Université de Montpellier I :*
Sport et pathologie cardiaque, responsabilité, dopage.

Le contenu détaillé de ces trois modules figure dans les annexes I, II, III du présent règlement. Les cours ont lieu à l'Hôpital Cardiologique Haut-Lévêque à Pessac (CHU de Bordeaux), dans le service du Docteur Christophe HEDON au CHU de Montpellier I et au Laboratoire de Physiologie de Rennes (service du Professeur Frédéric SCHNELL).

D) Stages :

Trois stages d'une durée d'une demi-journée doivent se dérouler en laboratoire, sur le site de chaque université co-contractante ; ils consistent dans l'interprétation de tests d'efforts, de tests de terrain, de mesures d'échanges gazeux (VO₂) et d'échographies.

ARTICLE V : CONDITIONS D'INSCRIPTION

A) Conditions de titre :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable de l'enseignement, les titulaires de la Capacité de Médecine et Biologie du Sport ou d'un diplôme de Spécialiste en cardiologie ou inscrits en DES de pathologie cardiovasculaire.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

B) Lieux d'inscription :

Les inscriptions doivent s'effectuer auprès d'un des services de scolarité des trois Universités co-contractantes (Apoflux pour l'Université de Bordeaux).

ARTICLE VI : COUT DE LA FORMATION

Le droit spécifique est fixé à **300€ /an** en formation initiale et à **400€ /an** en formation continue auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

ARTICLE VII : CONTROLE DES CONNAISSANCES ET CONDITIONS DE VALIDATION

A) Lieu des examens et nombre de session :

Les examens sont organisés chaque année sur le site de l'une des 3 Universités co-contractantes.

Il y a une session par an.

B) Nature des épreuves et validation :

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'une épreuve écrite anonyme notée sur 20 comprenant trois questions rédactionnelles à propos de cas cliniques, et des Questionnaires à Choix Multiples (QCM) d'une durée de 2 heures.

C) Composition du jury :

Le jury comprend un professeur d'Université Praticien Hospitalier de chacune des trois universités co-contractantes ainsi qu'un ou deux enseignants participant à la formation.

D) Conditions de validation :

Pour être admis, les candidats devront avoir obtenu la moyenne générale.

E) Conditions de redoublement :

Pour être admis à redoubler, les candidats devront produire une lettre de motivation.

ARTICLE VIII : DELIVRANCE DU DIPLOME

Le Diplôme Interuniversitaire Système Cardiovasculaire et Sport est délivré aux candidats admis, sous le sceau de chacune des trois universités co-contractantes et la signature de son Président.

Création : Conseil de l'U.F.R. 2 du 21/03/2001
Conseil d'Administration du 28/06/2001

Modifications : Conseils de l'U.F.R. 1 et 2 des 15 et 16/04/2003
Conseil d'Administration du 20/05/2003

Conseil de l'U.F.R. 1 du 14/03/2005
C.E.V.U. du 07/04/2005
Conseil d'Administration du 14/04/2005

Changement de responsable et modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 18/07/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022
(Version 4)

DIU SYSTEME CARDIO-VASCULAIRE ET SPORT

Année 2022-2023

Session 3 : Bordeaux

22-23-24 mars 2023, salle de conférence, hôpital Cardiologique du Haut-Lévêque, Pessac

MERCREDI 22 MARS 2023

14h-15h30 : Sport et environnement climatique : sport et pollution, sport et chaleur, sport et froid (Dr Laurent CHEVALIER, Dr Thomas POSPIECH)

15h30-16h : Sport et Covid : retour au terrain (Dr Laurent CHEVALIER)

16h15-17h15 : Péricardite, myocardite et sport (Dr Thomas POSPIECH)

17h15-18h30 : Imagerie de coupe en cardiologie du sport (Pr Hubert COCHET)

JEUDI 23 MARS 2023

08h-09h : Techniques d'entraînement en endurance (Dr Thierry LAPORTE)

09h-10h : Objets connectés et sport (Dr Thierry LAPORTE)

10h-11h : Myocardiopathie hypertrophique et sport (Pr Stéphane LAFITTE)

11h-12h30 : Coronaropathie et sport (Dr Jérémie JAUSSAUD)

12h30-14h : Pause déjeuner

14h-15h30 : Pathologies vasculaires du sportif (Dr Luc CORNELOUP)

15h30-17h30 : Seniors et sport (Dr Stéphane DOUTRELEAU) :

-physiologie du vieillissement CV

-place des examens cardiologiques chez le senior

-pathologie CV et activité physique et sportive

-sport sur ordonnance en pratique

17h30-18h30 : Evaluation directe et indirecte: quelles places respectives pour l'épreuve d'effort avec mesure des échanges gazeux et les tests de terrain ? (Dr Stéphane DOUTRELEAU, Dr Georges CAZORLA)

VENDREDI 24 MARS 2023

08h-09h : Insuffisance cardiaque et sport (Dr Maxime FAURE)

09h-10h30 : CAT devant pré-excitation ventriculaire et arythmie ventriculaire chez le sportif (Dr Nicolas DERVAL)

10h45-11h30 : Nutrition et hydratation de l'effort (Dr Olivia BOCOCCO)

11h30-12h30 : Ménopause et sport (Dr Olivia BOCOCCO, Dr Aude MIGNOT)

12h30 : Conclusion et fin de session